

Séance ordinaire du conseil municipal du 19 août 2024 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire

1.4 Période d'intervention des conseillers



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbal à adopter

- Séance ordinaire du 8 juillet 2024.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 19 août 2024

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 62851 à 63070 Transferts : 92249 à 92589	2 795 452,99 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
70652 à 70992	652 170,23 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Règlement 812-1 modifiant diverses dispositions du règlement 812 sur le droit de préemption

- Objet du règlement :
 - Modifier diverses dispositions du règlement 812 sur le droit de préemption, notamment pour préciser le territoire visé et des précisions sur les fins municipales du présent règlement.

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 841-2 modifiant le règlement Tarification 2024 (Urbanisme)

- Objet du règlement :
 - Augmenter le tarif pour une demande de modification au règlement de zonage pour prévoir du zonage incitatif

Gestion règlementaire

3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-900-2022-10 modifiant le règlement SQ-900-2022-10 Stationnement et circulation (Arrêts obligatoires, interdiction d'arrêt et interdiction de stationnement)

- Objet du règlement :
 - D'ajouter et de retirer des arrêts obligatoires, d'ajouter une interdiction d'arrêt et d'ajouter une interdiction de stationnement.

Gestion règlementaire

3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 838-1 modifiant le Règlement établissant un programme d'aide financière pour l'ajout de la biénergie à un système au gaz existant (Ajout d'un système admissible au programme)

- Objet du règlement :
 - D'ajouter le remplacement d'un système de chauffage central au gaz pour un système central opérant à la biénergie comme étant admissible au programme d'aide financière.

Gestion règlementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 854 de type parapluie décrétant un emprunt et des dépenses pour exécuter ou faire exécuter des travaux sur diverses infrastructures ou superstructures municipales, incluant ceux d'aménagement, de réfection, d'amélioration, de restauration, de construction et de réparation de rues, de parcs, de stationnement, d'aqueduc et d'égouts, d'installations de traitement des eaux usées, de ponts, de ponceaux, de pistes cyclables ainsi que d'octroyer des contrats de services professionnels et techniques, à embaucher le personnel d'appoint y afférent

➤ **Objet du règlement :**

- D'autoriser un emprunt d'un montant de 4 000 000 \$ sur une période de 20 ans, pour pourvoir aux dépenses requises pour exécuter ou faire exécuter des travaux sur diverses infrastructures ou superstructures municipales, incluant ceux d'aménagement, de réfection, d'amélioration, de restauration, de construction et de réparation de rues, de parcs, de stationnement, d'aqueduc et d'égouts, d'installations de traitement des eaux usées, de ponts, de ponceaux, de pistes cyclables ainsi que d'octroyer des contrats de services professionnels et techniques, à embaucher le personnel d'appoint y afférent.

Gestion règlementaire

3.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 855 décrétant un emprunt et une dépense pour le financement du programme Éco-Prêt visant le financement des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques

- Objet du règlement :
 - D'autoriser un emprunt d'un montant de 3 307 500 \$, sur une période de 20 ans, pour le financement des travaux de remplacement et la mise aux normes des installations sanitaires des citoyens.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Achat et installation d'un dôme à abrasifs – Appel d'offres public TP-SP-2024-58 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Les Industries Permo inc.	165 433,00 \$	190 206,59 \$
2	Les Industries Harnois inc.	191 544,15 \$	220 227,89 \$

Gestion des contrats

5.2 Installation d'un système de sécurité au Pavillon Val-des-Monts – Octroi de contrat

- Soumission de *Préfileck Sécurité* (9409-4547 Québec inc.) au coût de 10 575,40 \$, taxes incluses, pour l'installation d'un système d'ouverture et de fermeture de portes électronique et d'un système de sécurité.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion du développement durable

7.1 Permission d'installation d'une infrastructure de location – Accès riverain rue Leblanc





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

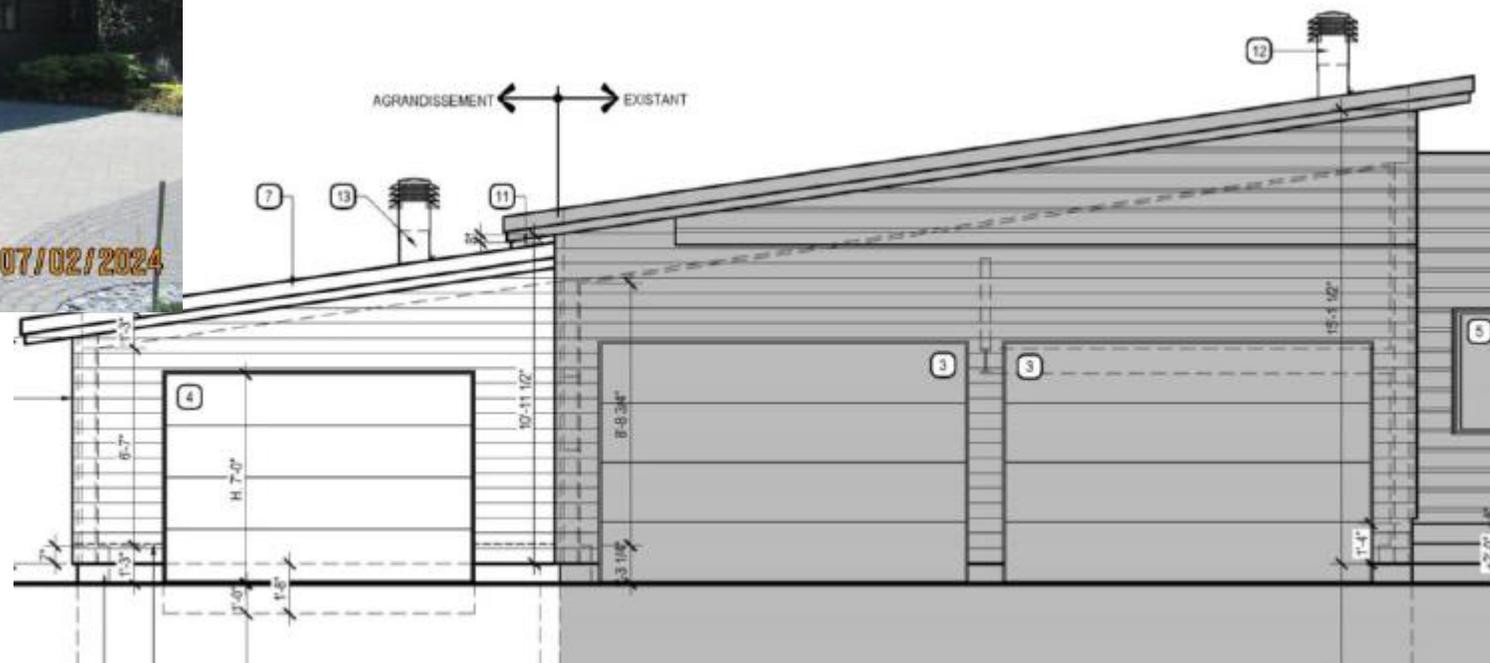
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de dérogation mineure 2024-0080 visant le nombre de garages incorporés au bâtiment principal – Propriété sise au 1315, chemin du Lac-Renaud



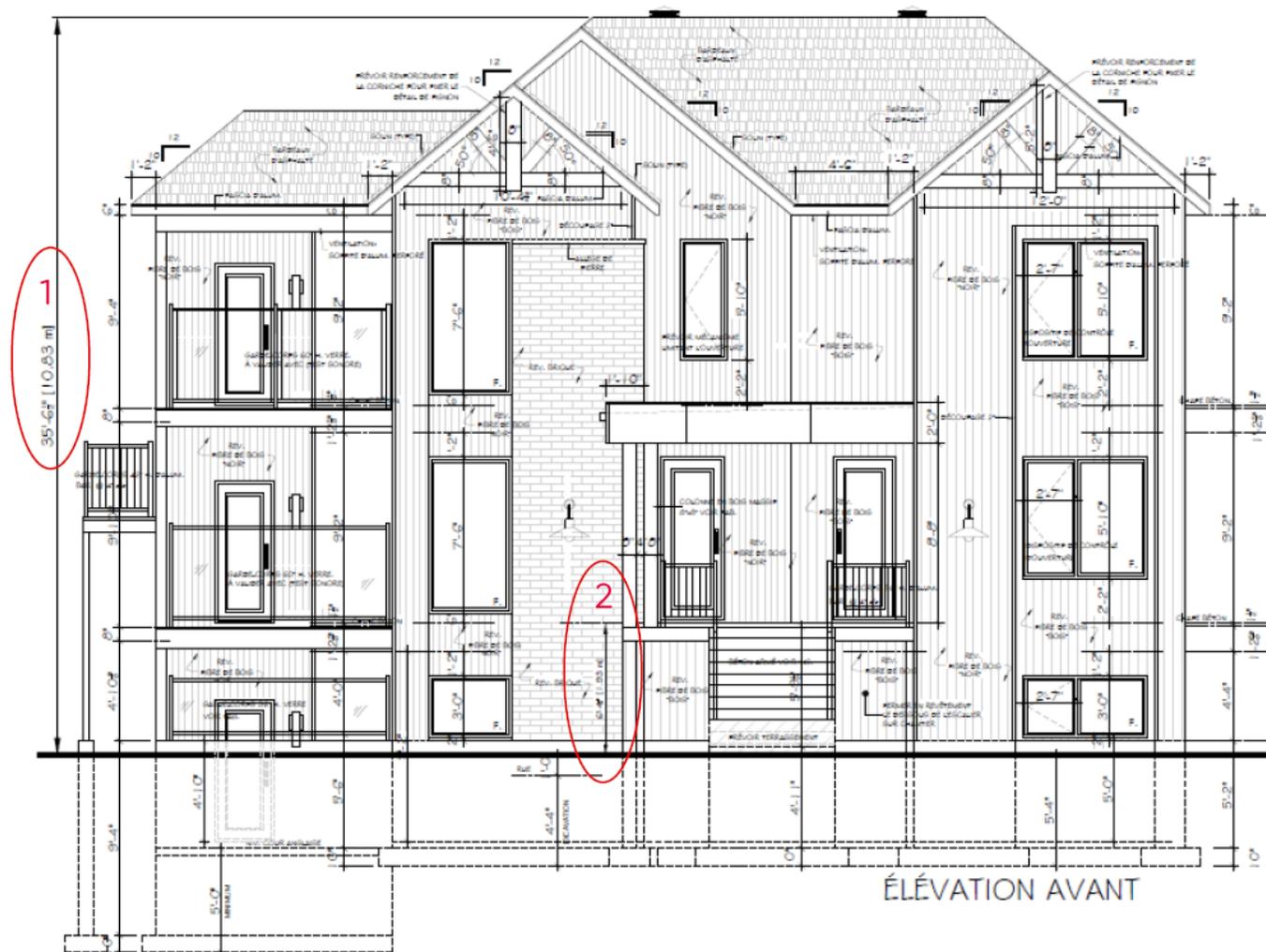
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de dérogation mineure 2024-0081 visant la superficie et le nombres de portes de garage du garage attenant – Propriété sise au 435, rue du Clos-des-Cîmes



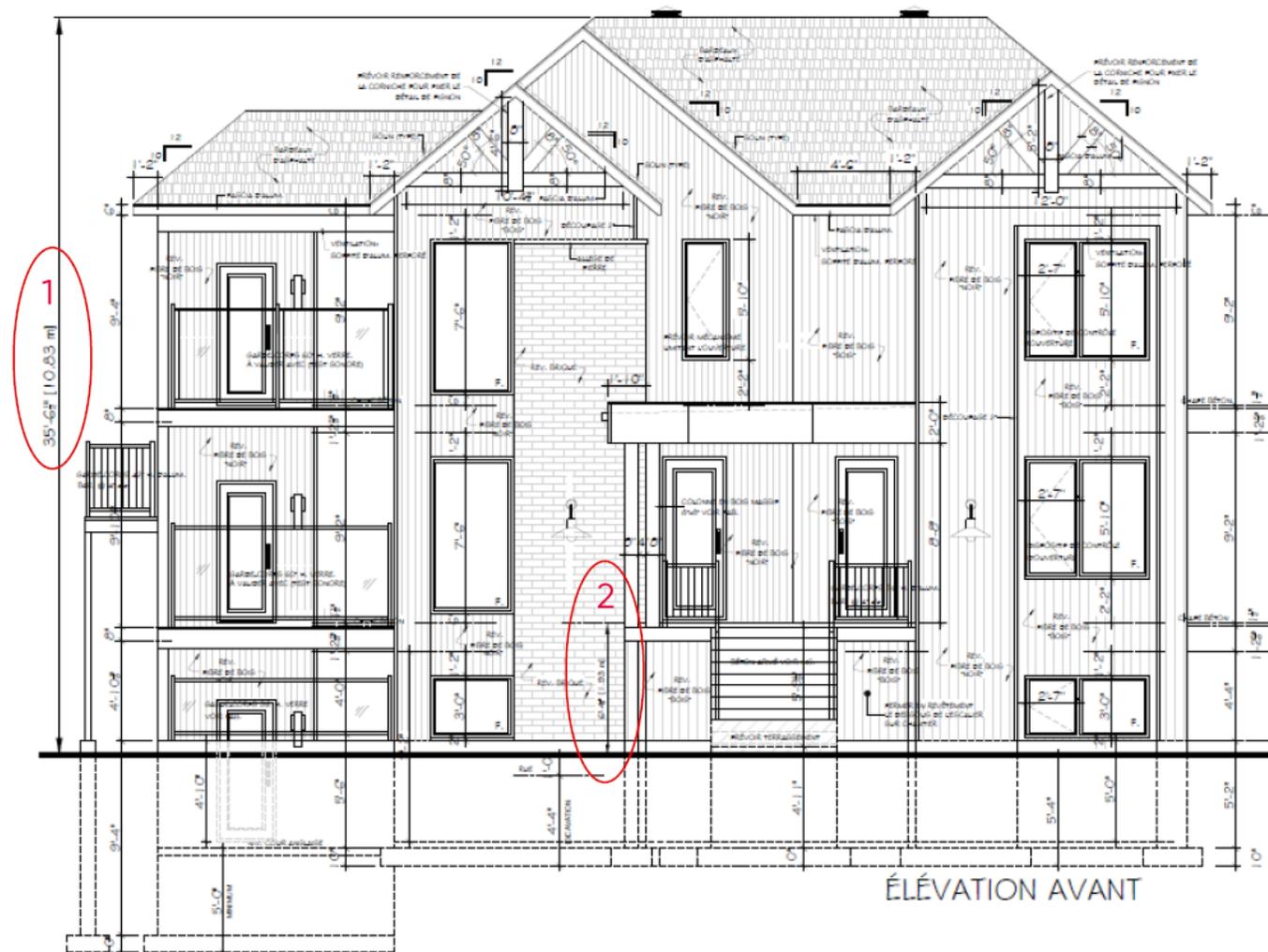
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.5 Demande de dérogation mineure 2024-0093 visant la hauteur du bâtiment et la hauteur du rez-de-chaussée – Propriété sise au 684, rue Morin



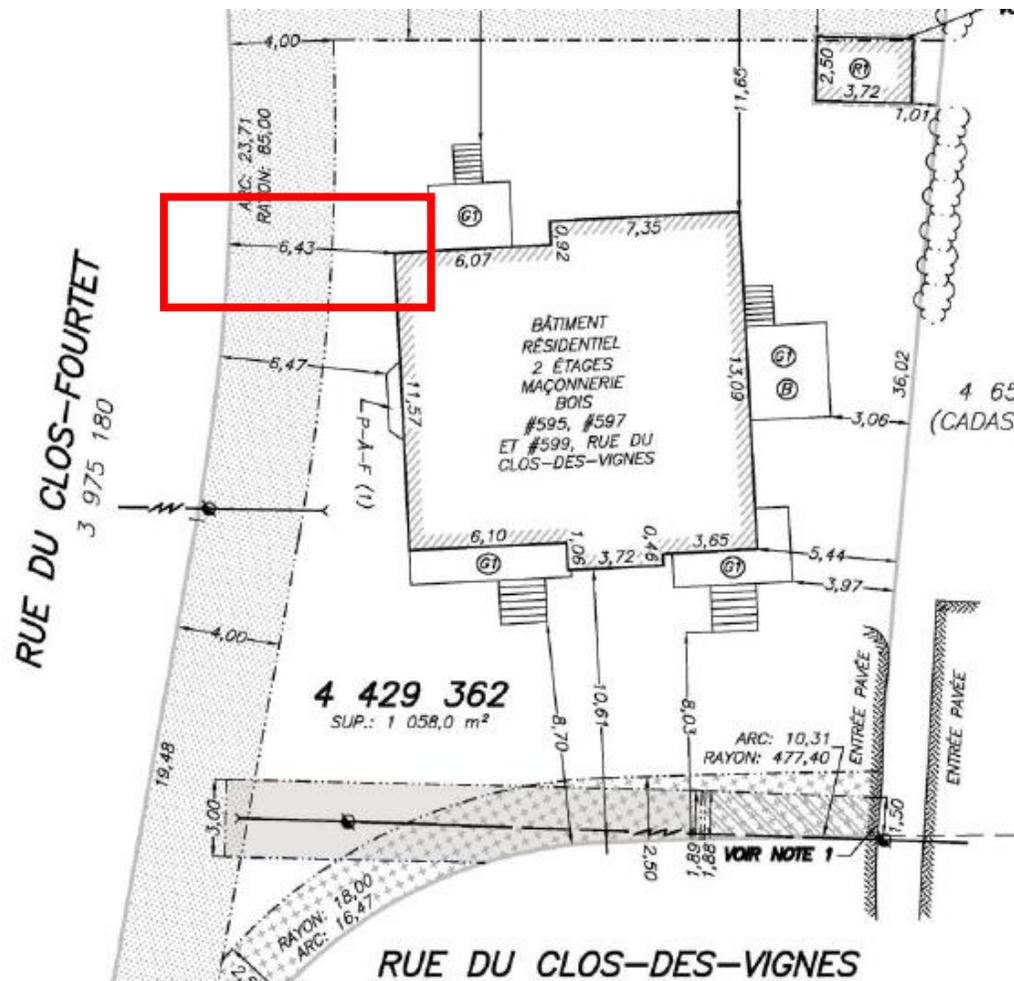
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.6 Demande de dérogation mineure 2024-0094 visant la hauteur du bâtiment et la hauteur du rez-de-chaussée – Propriété sise au 686, rue Morin



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

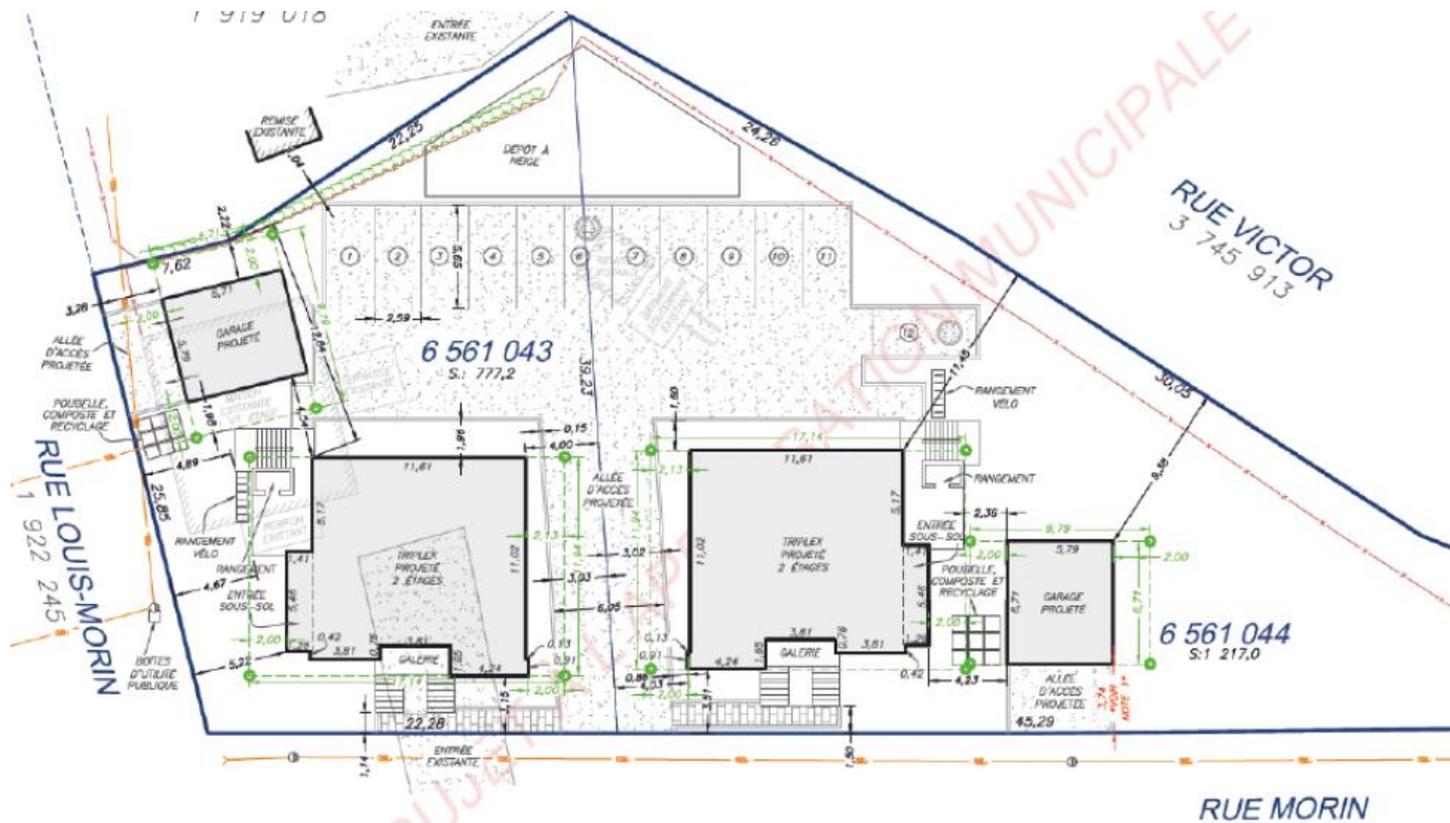
10.7 Demande de dérogation mineure 2024-0095 visant l'implantation du bâtiment principal –
Propriété sise au 595-599, rue du Clos-des-vignes



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire



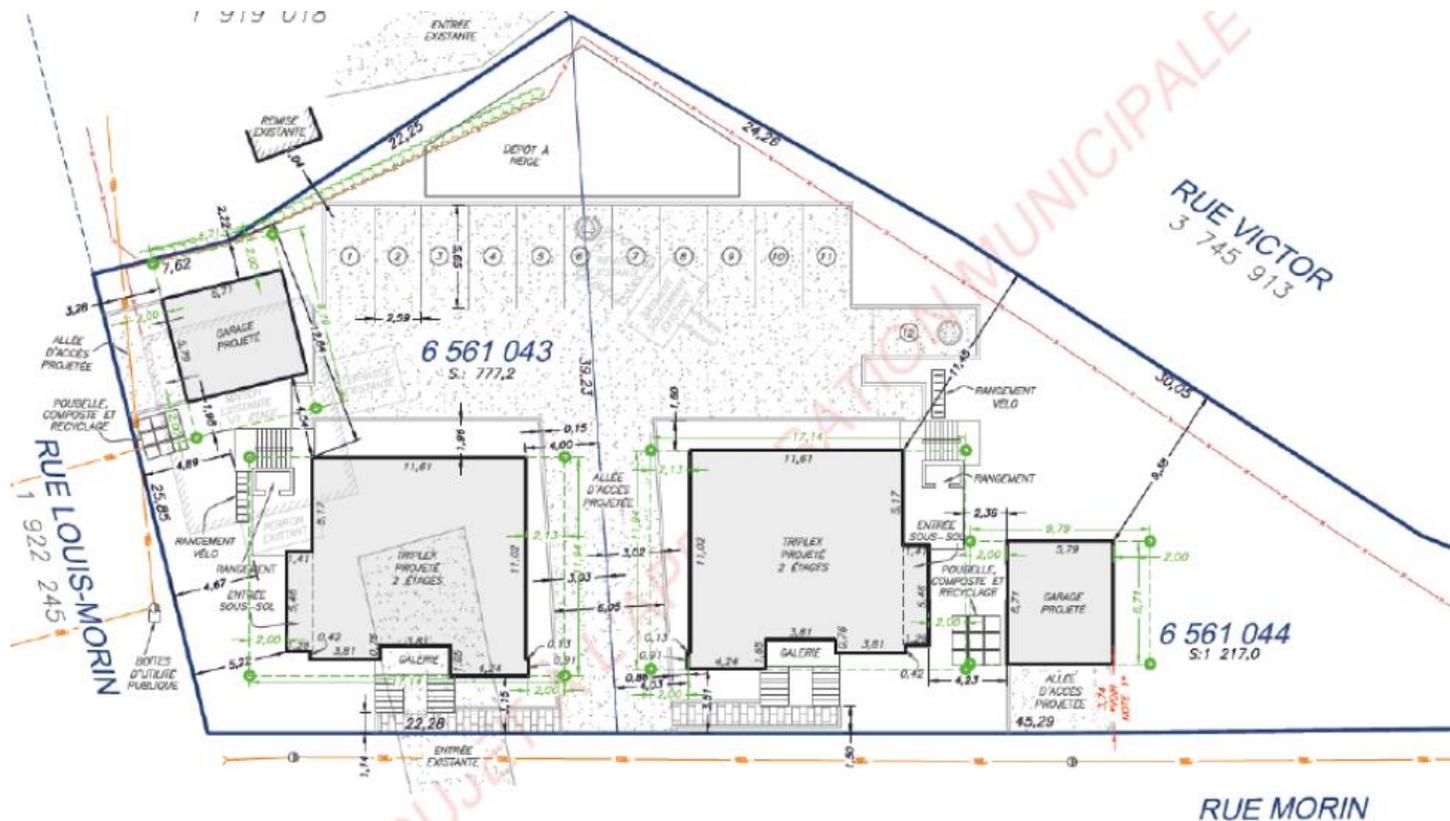
10.8 Demande d'usage conditionnel numéro 2024-0091 visant un projet de densification – Propriété sise au 684, rue Morin, appartements 101 à 301



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire



10.9 Demande d'usage conditionnel numéro 2024-0092 visant un projet de densification – Propriété sise au 686, rue Morin, appartements 101 à 301



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.10 Demande de PIA numéro 2024-0071 visant le corridor paysager de la route 117 – Propriété située au 2959, boulevard du Curé-Labelle, appartements 101 à 406



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.11 Demande de PIIA numéro 2024-0079 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge – Propriété située au 1221, rue du Nord



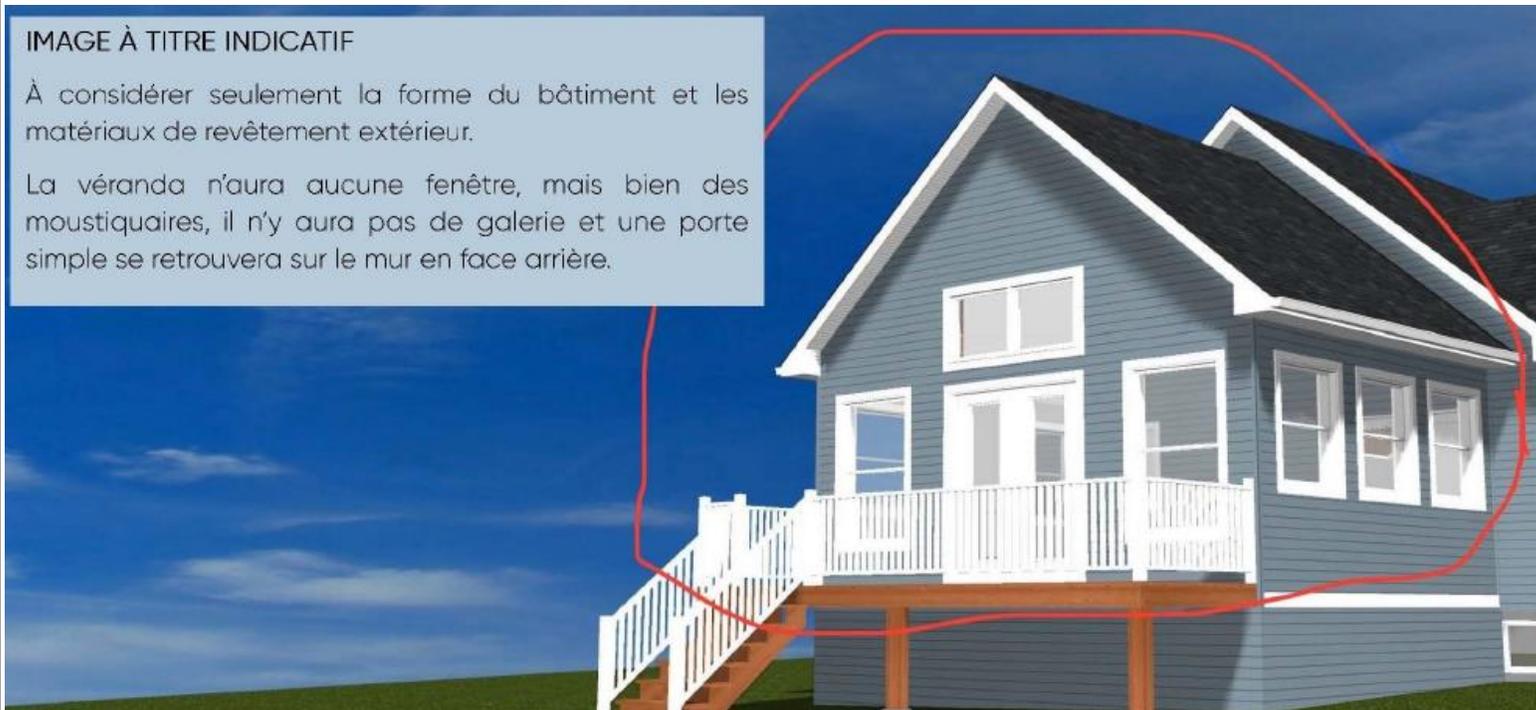
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.12 Demande de PIIA numéro 2024-0084 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge – Propriété située au 816, rue Maple

IMAGE À TITRE INDICATIF

À considérer seulement la forme du bâtiment et les matériaux de revêtement extérieur.

La véranda n'aura aucune fenêtre, mais bien des moustiquaires, il n'y aura pas de galerie et une porte simple se retrouvera sur le mur en face arrière.



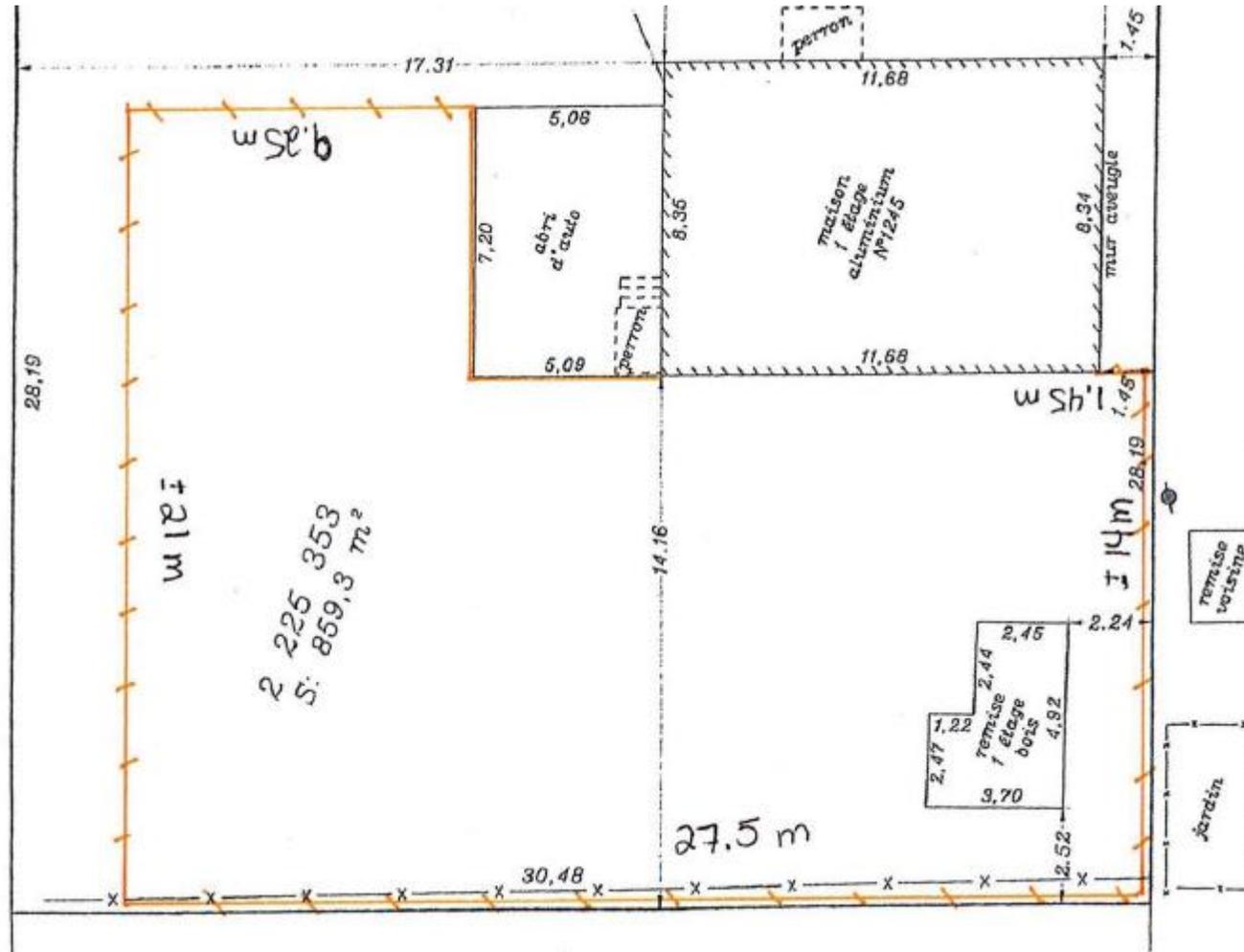
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.13 Demande de PIIA numéro 2024-0085 visant les enseignes – Corridor paysager de la route 117 et dans le secteur de la zone industrielle – Propriété située au 210-2432, boulevard du Curé-



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.14 Demande de PIIA numéro 2024-0086 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge – Propriété située au 1245, rue du Nord



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.15 Demande de PIIA numéro 2024-0087 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge et demande de PIIA 2024-0088 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété située au 684, rue Morin, appartements 101 à 301



REVETEMENT LEGER
MAIBEC GRANGE ACADIENNE



REVETEMENT LEGER VJOINT
MAIBEC NOIR



REVETEMENT TOIT
BP DEUX TON NOIR



REVETEMENT LEGER LATÉRAL
VINYL PACANE



REVETEMENT LEGER LATÉRAL
VINYL MANOIR



REVETEMENT MÉTAL
NOIR



REVETEMENT MAÇONNERIE
BRIQUE NOIR

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.16 Demande de PIIA numéro 2024-0089 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge et demande de PIIA 2024-0090 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété située au 686, rue Morin, appartements 101 à 301



REVETEMENT LEGER
MAIBEC GRANGE ACADIENNE



REVETEMENT LEGER VJOINT
MAIBEC NOIR



REVETEMENT TOIT
BP DEUX TON NOIR



REVETEMENT LEGER LATÉRAL
VINYL PACANE



REVETEMENT LEGER LATÉRAL
VINYL MANOIR



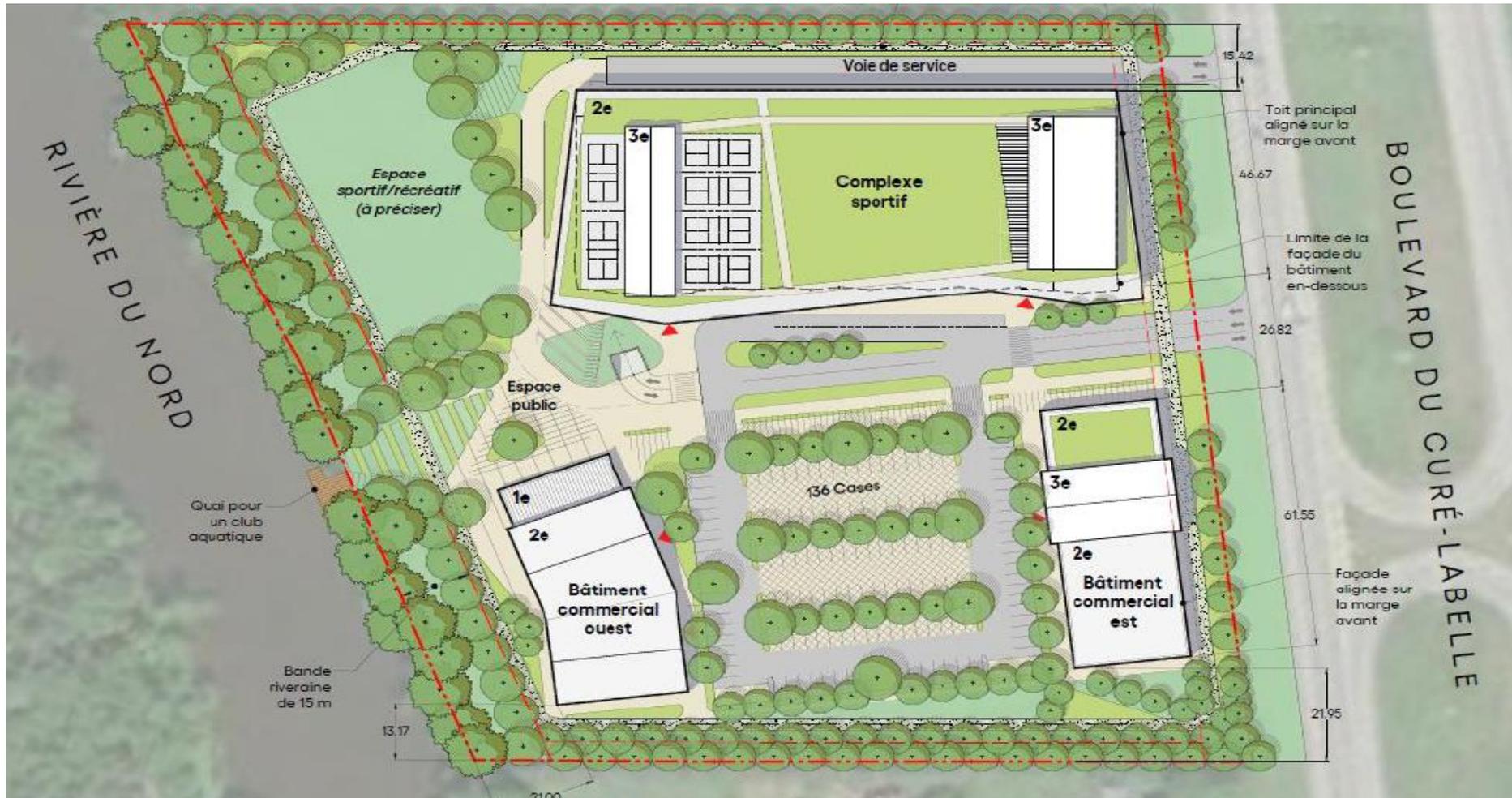
REVETEMENT MÉTAL
NOIR



REVETEMENT MAÇONNERIE
BRIQUE NOIR

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.17 Demande de PIIA numéro 2024-0096 visant le corridor paysager de la route 117 et demande de PIIA 2024-0097 visant un projet intégré commercial – Propriété située au 2602-2606, boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.17 Demande de PIIA numéro 2024-0096 visant le corridor paysager de la route 117 et demande de PIIA 2024-0097 visant un projet intégré commercial – Propriété située au 2602-2606, boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.17 Demande de PIIA numéro 2024-0096 visant le corridor paysager de la route 117 et demande de PIIA 2024-0097 visant un projet intégré commercial – Propriété située au 2602-2606, boulevard du Curé-Labelle



CENTRE SPORTIF EXCEPTIONNEL



Centre de
conditionnement
physique



15 terrains de
pickleball



Terrains de basket-
ball et de volleyball



Piste d'athlétisme



Centre nautique



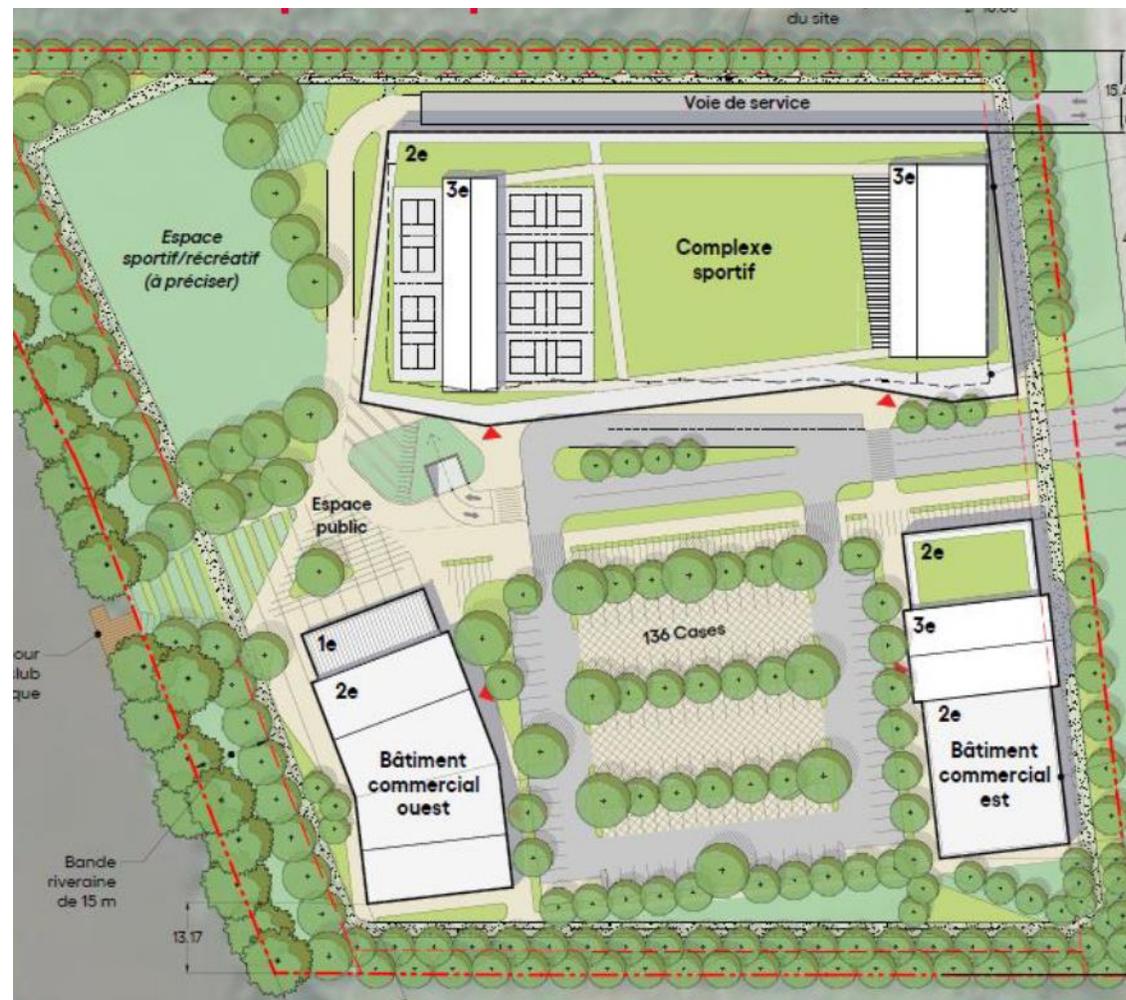
Restaurant



Commerce



Bureau
professionnel



160 stationnements intérieurs

130 places extérieures sur pavé drainant

Investissement 30 000 000,00 \$

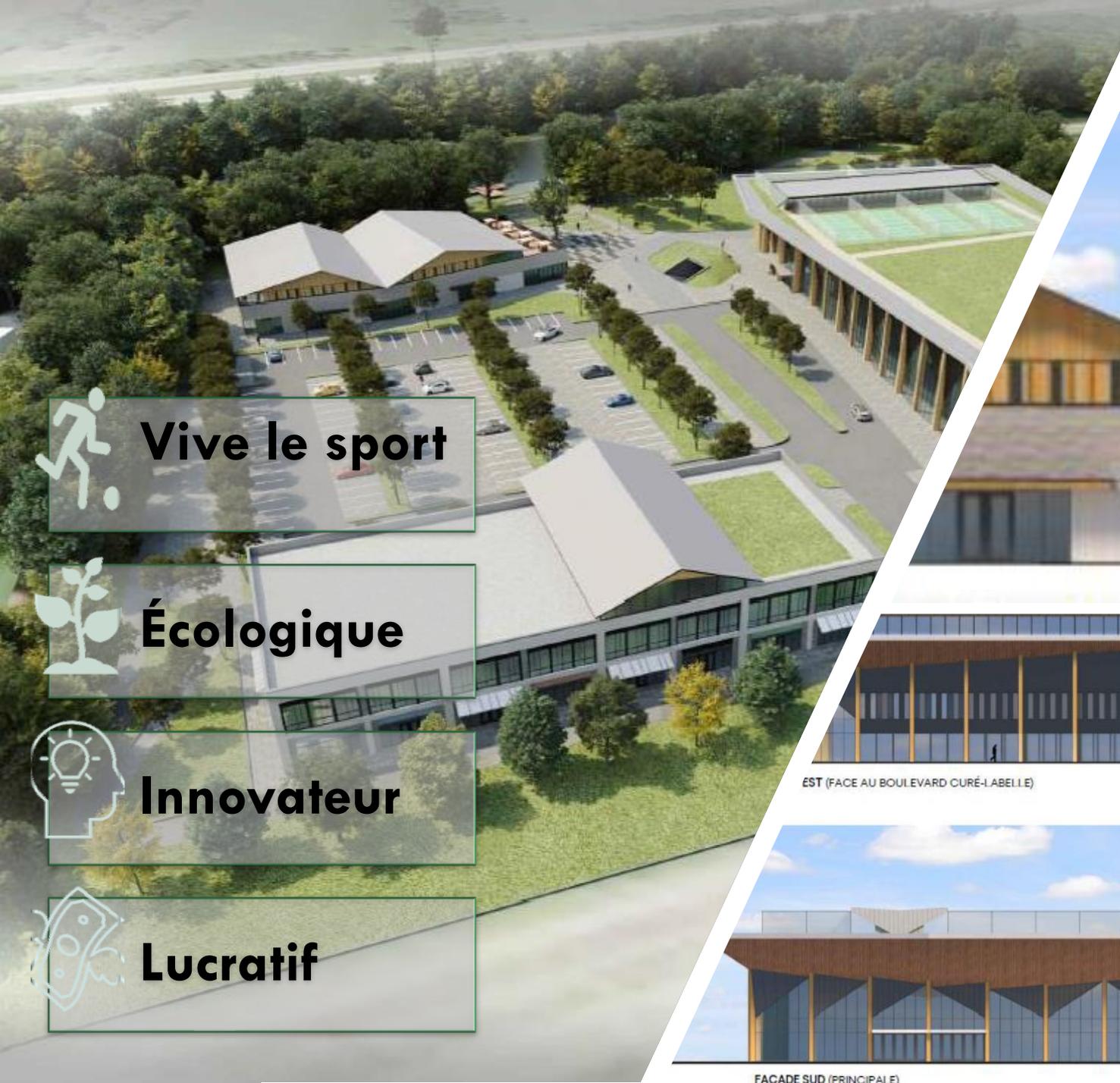
Revenus fonciers récurrent + ou -
500 000,00 \$

Frais de parc : 300 000,00 \$

Cloacothermie (cloaca : égout
thermie : chaleur)

Groupe Laurence – Ministère de
l'environnement et promoteur





Vive le sport



Écologique



Innovateur



Lucratif



EST (FACE AU BOULEVARD CURÉ-LABELLE)



FAÇADE OUEST (FACE A LA RIVIÈRE DU NORD)



FAÇADE SUD (PRINCIPALE)



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Varia

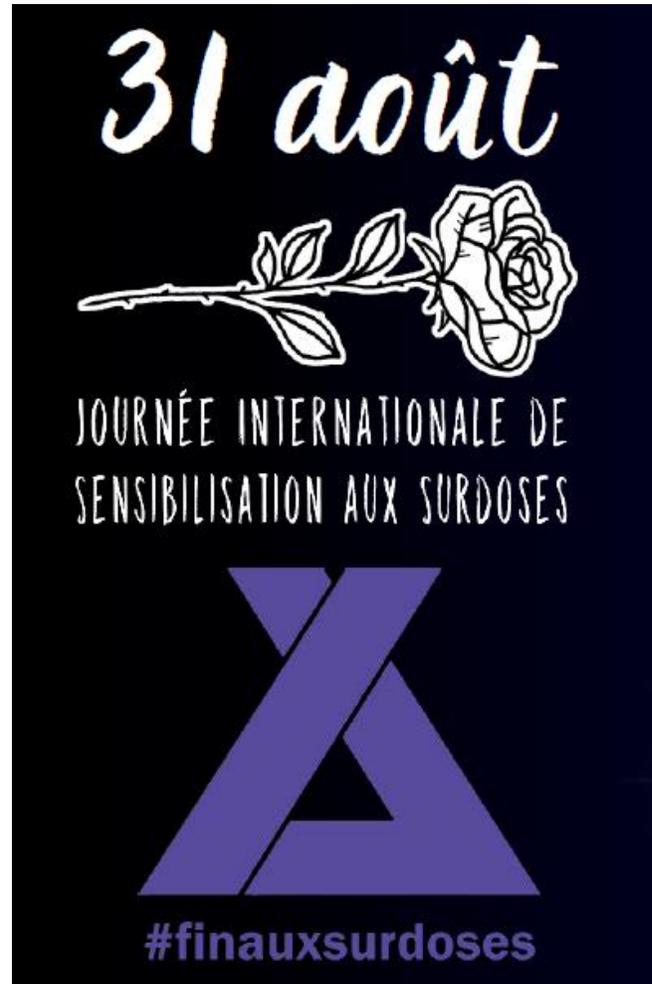
13.1 Renouveau de l'adhésion au service Médiation Conciliation de Quartier des Laurentides – Autorisation de signature

Un organisme communautaire de médiation qui offre aux citoyens les services suivants :

- Éviter le système de justice traditionnel;
- Accompagnement dans le règlement de différends;
- Faciliter les échanges de points de vue;
- Processus de médiation entre voisins;
- Soutenir les initiatives de prévention, de gestion et de règlement de conflits entre citoyens.

Varia

13.2 Appui à la Journée internationale de sensibilisation aux surdoses 2024





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 9 septembre 2024 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !